



JULLOUVILLE

**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 janvier 2011**

Présents : M. FORGET Louis, Mme BASSARD Jacqueline, M. CURTET Jean-Pierre, Mme GRANDET Florence, M. DAVID Jean-Pierre, M. FEREY Philippe, M. CHARNEAU Jean-Pierre, M. MALPHETTES Jacques, M. FOLLAIN Alfred, M. LEGROS Élie, M. BONNOT Daniel, Mlle CHRETIENNE Géraldine, M. LECONTE Claude.

Absents :

- M. BRIERE Alain, pouvoir à M. FORGET
- M. BLIN Christophe pouvoir à Mme CHRETIENNE
- Mme LEVEAU Annie pouvoir à M. CURTET
- Mme FLICHY Brigitte pouvoir à M. FEREY
- Mme GRANVILLE Andrée pouvoir à Mme BASSARD

Absents non excusés :

- Mme LESTRINGANT Anne-Marie

Secrétaire de séance : Mme BASSARD Jacqueline

Monsieur le maire donne lecture du procès-verbal du 6 décembre 2010 qui est adopté par 17 voix, Monsieur Malphettes n'ayant pas pris part au vote en raison de son absence à la réunion du 6 décembre 2010 et passe à l'ordre du jour.

1 – Décisions modificatives budgétaires

Suite à la réception d'une facture imprévue, le budget camping présente un manque de trésorerie de 217,80 euros. Sur les conseils de Monsieur le Trésorier il est proposé de procéder aux opérations suivantes :

- En dépenses : compte 6061 fournitures non stockables + 217,80 €
- En recettes : compte 7083 locations +217,80 €

Accord du conseil à l'unanimité sauf abstention de M. Malphettes.

2 – Budget de l'eau

Il est constaté une insuffisance de 1 391,52 euros à la rubrique « intérêts ». Sur les conseils de Monsieur le Trésorier, il est proposé de procéder aux opérations suivantes :

- compte 622 - 1 400 €
- compte 66-111 + 1 400 €

Accord du conseil à l'unanimité sauf abstention de M. Malphettes et de M. Follain

3 – Acquisition d'un logiciel

Le logiciel présentement utilisé n'est plus conforme à la comptabilité publique et il convient de le remplacer.

Deux fournisseurs ont été contactés :

- la Société Teamnet propose un matériel à la vente pour un coût total TTC sur 5 ans de 8 905,42 €

- la société Magnus- Berger-Levrault propose un matériel en location sur 60 mois pour un coût total de : 11 359,61 € y compris la formation des personnels, la conversion des données chiffrée à 350 € HT ainsi que 4 mois de location, un rabais de 15% sur le loyer pendant les 60 mois étant offerts par ailleurs.

Dans les deux cas, ces matériels permettent de gérer la comptabilité de la cantine, de la garderie et de l'accueil de loisirs

Après examen des deux options, il est proposé de retenir la Société Magnus-Berger-Levrault.
Accord du conseil à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le maire donne les informations suivantes :

- **Dossier Buiret - Fedit.** La procédure se poursuit avec un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat. Affaire à suivre.
- **Eau potable** : des travaux très importants et onéreux doivent impérativement être envisagés avec les priorités suivantes :
 - Route de Bouillon jusqu'à la rue des Colverts 57 000 € HT avec basculement de 11 branchements et 5 raccordements,
 - Avenue du Maréchal Leclerc, de la mairie à l'avenue des Frégates 107 000 € HT avec basculement de 30 branchements et 8 raccordements,
 - Rue de la Libération 118 000 € HT avec basculement de 30 branchements et 17 raccordements.

Il serait souhaitable que ces travaux soient réalisés sur 4 exercices.

- **Alimentation en eau potable**
Après de nombreuses discussions, il a été décidé de construire 2 usines pour l'alimentation en eau potable de notre secteur avec 2 prises d'eau, l'une sur le Thar et l'autre sur la Braize, et un seul syndicat pour en assurer la gestion.

Assainissement

Afin d'améliorer la qualité des eaux de baignade, il convient d'accélérer la mise en place des SPANC et des contrôles en découlant.

La séance est levée à 18H30

La secrétaire

Jacqueline BASSARD